Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un collège innovant sur l'Agglomération de Montbéliard Nord - Bethoncourt

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Conseil Départemental du Doubs

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Madame Christine Bouquin (Présidente)

RCS / SIRET : 2 2 2 5 0 0 0 1 9 0 0 0 1 3 | Forme juridique : Administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
41a	Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités. Le projet comporte un parking visiteurs de 70 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un collège innovant sur la commune de Bethoncourt.
Ce collège est constitué d'un externat, d'une administration, d'une demi-pension, d'espaces extérieurs, d'une salle polyvalente, d'un gymnase, d'une salle EPS, de locaux technique (chauffage, agent technique, etc.) et d'un plateau sportif.

Les espaces extérieurs sont constitués d'une forêt native, de vergers, de bassins de rétention des eaux de pluie, de jardins et d'espaces verts.

Le collège servira de support à une pratique pédagogique innovante. La conception est concertée avec le rectorat, l'équipe de direction du collège et les équipes pédagogiques.

L'un des objectifs est de construire un collège dont la mise en œuvre et l'usage sont très peu consommateur de ressources (produits biosourcés et recyclés, produits pétroliers proscrits, infiltration totale des eaux de pluie et réutilisation pour arrosage et WC, accroissement de la biodiversité sur site, etc.).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le 1e objectif est de permettre une pratique sereine et paisible de l'enseignement aussi bien pour les élèves que les personnels.

Les autres objectifs, plus remarquables, sont :

- Mettre à disposition des élèves et de la communauté éducative un établissement attractif
- Améliorer la répartition des élèves au sein du Pays de Montbéliard
- Sortir le collège du quartier de Champvallon pour améliorer l'offre à la population
- Améliorer durablement la mixité sociale
- Mettre en œuvre une construction neuve et innovante
- Atteindre un haut niveau de qualité énergétique et environnementale (cible E3C1 sachant que les études actuelles démontrent que la cible E4C2 est atteinte)
- Accompagner le développement urbanistique d'un nouveau secteur à Bethoncourt (les Fenottes)
- Partager les espaces (salle polyvalente et espaces sportifs) en dehors des heures scolaires

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- une phase de terrassement qui permettra par ailleurs de recueillir une partie de la terre du site afin qu'elle soit utilisée pour construire des murs de terre (réutilisation et mise en œuvre sur site sans transport).
- une phase de travaux traditionnels qui utiliseront cependant des ressources minoritaires dans les constructions actuelles afin de garantir la démarche environnementale forte du projet (ossature bois local et certifié, isolation paille locale, granulats en verre recyclé, les pierres du site seront réutilisées en gabion, peinture recyclée, une partie des sols en produits recyclés, panneaux photovoltaïques, ventilation double-flux, panneaux solaires à air, chaudière bois, etc.).

Par ailleurs, les travaux prévus utilisent uniquement des techniques éprouvées donc sans risque particulier au niveau de l'usage avec une garantie de pérennité dans le temps.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation est traditionnelle mais permet de minimiser d'une part les coûts d'utilisation et d'autre part les conséquences sur l'environnement.

Les accès permettent aux véhicules, aux piétons, aux vélos et aux transports en commun d'accéder au site facilement et en toute sécurité. Une liaison douce est prévue pour relier le centre de Bethoncourt.

Le parking sert aux personnels pendant les heures d'ouverture et permet aux usagers d'accéder au site lors de l'utilisation de la salle EPS, du gymnase, du plateau sportif ou de la salle polyvalente.

Par ailleurs, on note sur le projet tous les éléments qui facilitent l'usage et qui réduisent l'impact environnemental du projet avec, entre autres, l'infiltration des eaux de pluie directement sur la parcelle avec stockage dans des noues et des bassins dédiés (pluies décennale), la récupération des eaux-pluviales pour les WC et l'arrosage, l'accroissement de la biodiversité (noue drainante, rocaille, jardin, verger, forêt native, etc.), l'éclairage extérieur à LED dont une part sous détecteur pour ne pas perturber les chauves-souris, la surventilation nocturne en cas de pic de chaleur, les brises-soleil réglables, le suivi énergétique, la réduction des déchets en demi-pension par le choix du libre service pour des rations justes, une zone de compostage, une zone de tri des déchets dédiés à tous (élèves et personnels) ainsi qu'un local dédié à la réparation des vélos en plus d'une zone sécurisée pour le stationnement de ces derniers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une procédure de permis de construire + déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain en m²	29270
Surface utile en m²	7000
Hauteur maxi en mètre	11,62

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue de la 1e armée
Les Fenottes
Le champs du noyer
25200 Bethoncourt

Parcelles section AN
Numéros 390, 391, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

Coordonnées géographiques[1] Long. 47°31'32"2 Lat. 06°47'24"3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. __°__'__"__ Lat. __°__'__"__
Point d'arrivée : Long. __°__'__"__ Lat. __°__'__"__

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN (risque de mouvement de terrain - aléas fort + risque sismique zone 3). Les mouvements de terrain ne concernent pas spécifiquement l'emprise du terrain. Les risques sismiques sont pris en compte au regard de la réglementation. PPRT (risque lié au transport par canalisation). La canalisation concernée ne passe pas à proximité de l'emprise du projet. Je ne sais pas si les éléments ci-dessus ont été prescrits ou approuvés. Le document indiquant les PPRI et PPRN est disponible sur le site de la Préfecture du Doubs.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux mais il utilise une part de la terre du site afin de construire quelques murs en béton de terre. Ceci permet d'économiser des matériaux plutôt que d'effectuer un retraitement des terres excavées. Il est par ailleurs prévu d'utiliser les pierres du site pour construire des gabions afin de ne pas retraiter les pierres issues du site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Une évaluation environnementale a été effectuée sur ce sujet dans le cadre de la modification du PLU. L'évaluation (commandée par la commune de Bethoncourt) vous est transmises en pièce jointe.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La conception prend en compte les risques naturelles (météo, sismique, etc.).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Les élèves circulent en transports collectifs (ligne régulière + ramassage scolaire à mettre en place par l'agglomération comme dernièrement vu avec elle), en mode doux avec des liaisons douces (services des routes du département du Doubs). Un dépose minute est prévu pour réduire l'impact de l'arrivée et du départ des élèves. L'étude de sûreté et de sécurité publique a mis en évidence les points de vigilance que la maîtrise d'ouvrage suivra.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Certains équipements de ventilation (demi-pension par exemple) peuvent générer un bruit. Un BE spécialisé acoustique (SALTO) a donc effectué des mesures acoustiques (jour + nuit) sur site pour déterminer les besoins de l'opération afin de ne pas perturber le voisinage en matière de bruit. Cette démarche a été initiée afin d'implanter le collège dans les meilleures dispositions vis-à-vis de son environnement.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Ceux habituellement constatés dans les collèges (déchets non dangereux). A savoir que les déchets sont minimisés avec des choix comme le tri à la source, le compostage sur site, la minimisation des déchets ultimes en demi-pension avec le recours à une ligne de self type scrambler (repas avec des portions au plus juste).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Ces éléments ont été pris en compte dans le cadre de la démarche initiée par la commune sur la modification du PLU (en pièce jointe).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les caractéristiques ont été détaillées dans ce document. Les pièces jointes permettent d'apprécier les caractéristiques remarquables du projet et les études opérées qui faciliteront la conception et l'intégration du projet dans le site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a tout lieu d'être exonéré d'une évaluation environnementale. Ce projet de collège innovant cumule les avantages environnementaux et la démarche de conception a pris soin de mettre en avant tous les aspects transversaux afin de minimiser les répercussions.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes 1 à 5 comme prévus dans le présent CERFA. - 1 diagnostic du sol (agro + pollution) - dossier loi sur l'eau (en cours de finalisation) - évaluation environnementale liée à la modification du PLU - OAP de la zone (modification du PLU) - plan masse avec l'implantation des noues

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à Besançon le, 30 SEP. 2020

Signature

Pour la Présidente du Département,
Le Chef du service Patrimoine,

Pierre BOUCHET